

Comité de la recherche de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines Séances du 26 mars 2018

19 Membres présents ou représentés. Le quorum de 15 est atteint :

• 16 Membres présents :

COLLÈGE A : Jean ARNAUD, Gabriella CROCCO, Christian HENRIOT, Sebastian HUSCH, Catherine MAZAURIC, Joanny Moulin, Noël NGUYEN

COLLÈGE B : Valérie ANDRE, Hélène AURIGNY, Anne-Marie ARBORIO, Elodie BURLE ERRECADE, Bruno DAUVIER, Grégory LO MONACO

COLLÈGE IATSS : Karine Arnaud NICOLAS, Christine CARCASSONNE

COLLÈGE USAGERS : Florence FLOQUET

• 3 Membres représentés :

Christine ESCLAPEZ donnant procuration à Noel NGUYEN

Isabelle KOCH donnant procuration à Gabriella CROCCO

Colette DEKENS donnant procuration à Karine ARNAUD NICOLAS

Durée de la séance : 2h35

Ordre du jour :

- 1) Projets en préparation dans le cadre des futurs instituts
- 2) Approbation du compte rendu des séances du 20 et 27 novembre 2017;
- 3) Appels d'offre journée d'étude et workshop second semestre 2018

Questions diverses

La séance est ouverte à 9h40.

- 1) Projets en préparation dans le cadre des futurs instituts

Noël Nguyen revient sur le contexte dans lequel ces instituts se placent. En 2015, le Comité d'orientation scientifique convié par AMU à prendre connaissance des activités des différentes unités de recherche rattachées à l'établissement, et à formuler des préconisations pour la période quinquennale 2018-2022, avait notamment émis la recommandation suivante : « L'enjeu principal est la capacité à attirer les meilleurs chercheurs dans des laboratoires identifiables par leur très grande qualité et leur originalité. Nous suggérons donc d'augmenter la visibilité et l'efficacité de tels laboratoires, qui existent bien au sein d'AMU, par la création d'Instituts, avec ou sans murs, capables d'organiser et de mobiliser toutes les forces autour d'une thématique. [...] De tels instituts, outre leur capacité à attirer les meilleurs chercheurs mondiaux devraient donner de la visibilité à la recherche menée à AMU, attirer des moyens par des contrats ou du mécénat, gérer la valorisation ou la translation dans leurs

disciplines, etc. Ils supposent l'identification de leaders pour les diriger et la prospection des meilleurs chercheurs au niveau international. » [Rapport du COS 2015, p 6].

En 2016, le Ministère a ouvert un appel d'offres destiné à mettre en place des « Instituts Convergences » sur le territoire national dans tous les domaines de la recherche. Cinq projets ont été retenus, dont l'ILCB (Institute for Language, Communication and the Brain), rattaché à AMU et au sein d'AMU, à l'UFR ALLSH. En 2017, le Ministère a ouvert un nouvel appel, visant à créer des Écoles universitaires de recherche (EUR) rassemblant des formations de master et de doctorat et des laboratoires de recherche de haut niveau. Cinq grands critères ont présidé à l'évaluation des projets présentés : 1) excellence de la recherche ; 2) effet structurant et qualité de la formation en master / doctorat ; 3) lien recherche / formation, avec participation des organismes de recherche à la formation ; 4) attractivité et rayonnement international ; 5) intégration dans la politique de site. Au niveau national, 195 projets ont été soumis (13 sous l'égide d'AMU) dont 29 ont été retenus (2 pour AMU).

Au regard de ces résultats, AMU a pris la décision de procéder à la création d'un ensemble d'instituts, sur le modèle des EUR mais dont le financement sera fourni par la fondation A*MIDEX sur ses ressources propres. La préparation des projets se fera sous la houlette des cinq PR2I (Pôles de recherche interdisciplinaires intersectoriels) d'AMU.

Philippe Blache a été invité à prendre part à cette première partie de la séance en tant que coordinateur du PR2I Humanités. Il indique que de premiers instituts devraient être mis en place à la rentrée de septembre, mais que d'autres vagues de création viendront ensuite. Philippe Blache indique également que les instituts AMU comprendront un volet recherche mais aussi un volet formation avancée. Ils devront être centrés sur une thématique bien identifiée qu'ils se proposeront d'aborder de manière interdisciplinaire. Il n'y aura pas d'appel explicite à candidature, mais une lettre de cadrage sera adressée par AMU aux EC / chercheurs ayant manifesté leur intention de soumettre un projet. Les instituts n'auront pas vocation à remplacer les unités de recherche dont le statut de briques de base du dispositif de recherche d'AMU n'est pas appelé à changer. Philippe Blache indique également qu'il y a à sa connaissance plusieurs projets en préparation en lien avec l'UFR.

Une discussion s'engage ensuite. Des questions sont soulevées sur les ressources financières susceptibles d'être allouées aux instituts, et sur les modalités possibles de rattachement des enseignants-chercheurs et des unités de recherche à ces instituts. On évoque également la perspective de voir se développer des diplômes universitaires, dont les frais d'inscription seraient plus élevés que pour les diplômes nationaux, et qui n'entreraient pas dans la nomenclature établie par le Ministère. Le risque est mentionné que de nouvelles formations en lien avec les instituts, puissent entrer en concurrence avec les formations existantes.

Deux projets d'institut sont ensuite présentés aux membres du comité, portés par Nathalie Bonnardel (Psyché) et par Anne Page (LERMA) et Stéphane Lojkin (CIELAM).

2- Approbation du compte-rendu du 20 et 27 novembre 2017

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

3- Appels d'offre journée d'étude et workshop second semestre 2018

Monsieur Nguyen remercie les porteurs de projets d'avoir transmis leur bilan pour le 1^{er} appel entre janvier et juin 2017 et présente une synthèse aux membres.

Les bilans seront mis en ligne prochainement sur le site de l'UFR ALLSH comité de la recherche et une grille bilan sera proposée lors d'un prochain comité.

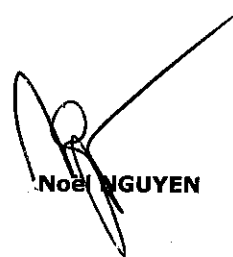
Le prochain appel à projet concernera la période de juillet à décembre 2018 :

Deux points sont présentés :

- Appel à projet RI
- Soutien colloque à moyenne dimension

Il est proposé un nouvel appel centré sur les relations internationales en ciblant les projets de recherche ou de formation avec une forte dimension internationale. Le financement pourrait être par exemple un soutien à une école d'été ou une phase préliminaire de contact sur le campus ALLSH ou à l'étranger. La question soulevée est de savoir s'il faut privilégier les pays en partenariat avec AMU ou soutenir des projets en complétant les choix d'AMU.

Pour l'appel à colloque de taille moyenne, il sera demandé aux membres élus à la commission recherche de nous indiquer ce qui est préconisé pour les colloques à AMU.



Noël NGUYEN



Professeur-doyen à la recherche
de l'UFR ALLSH